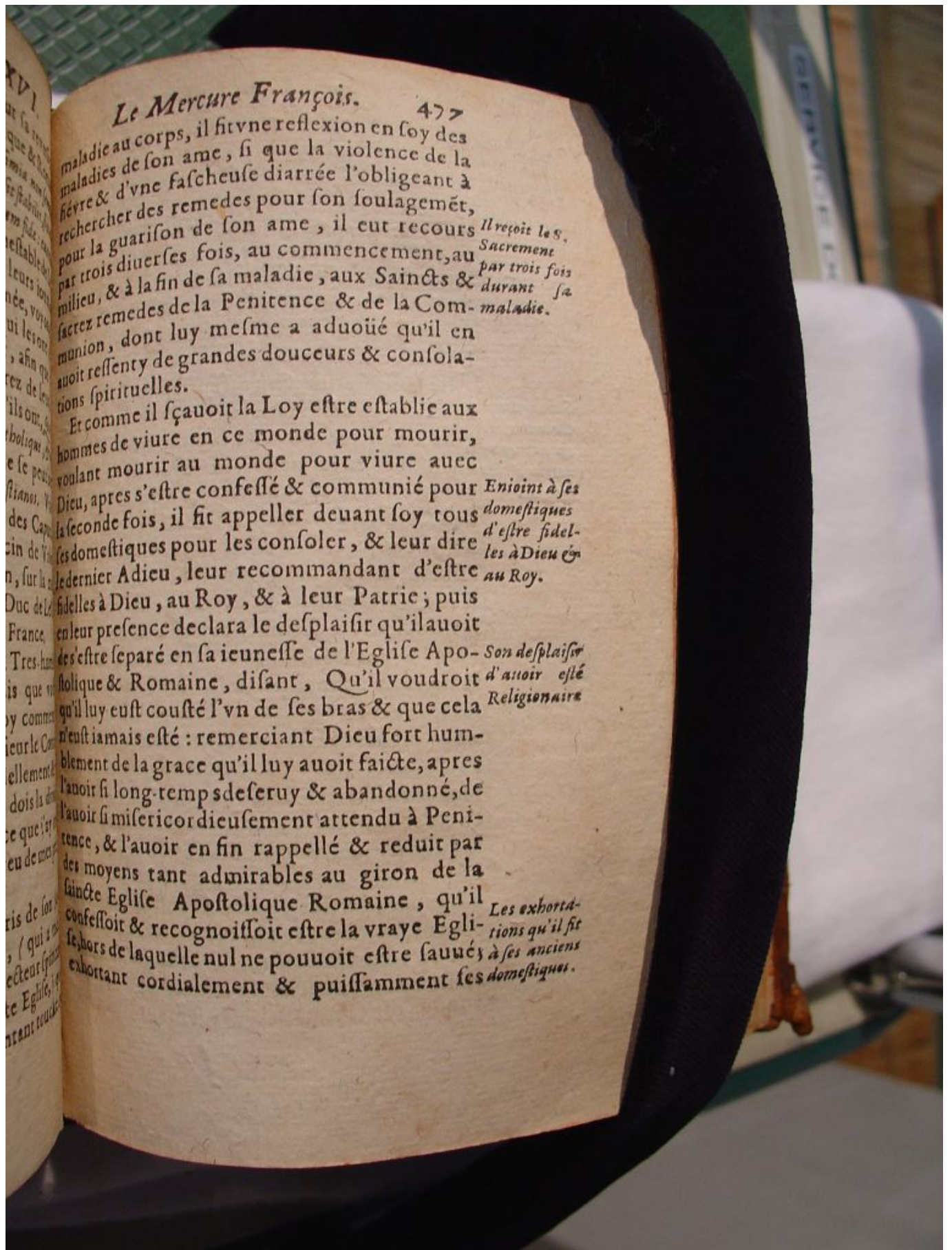
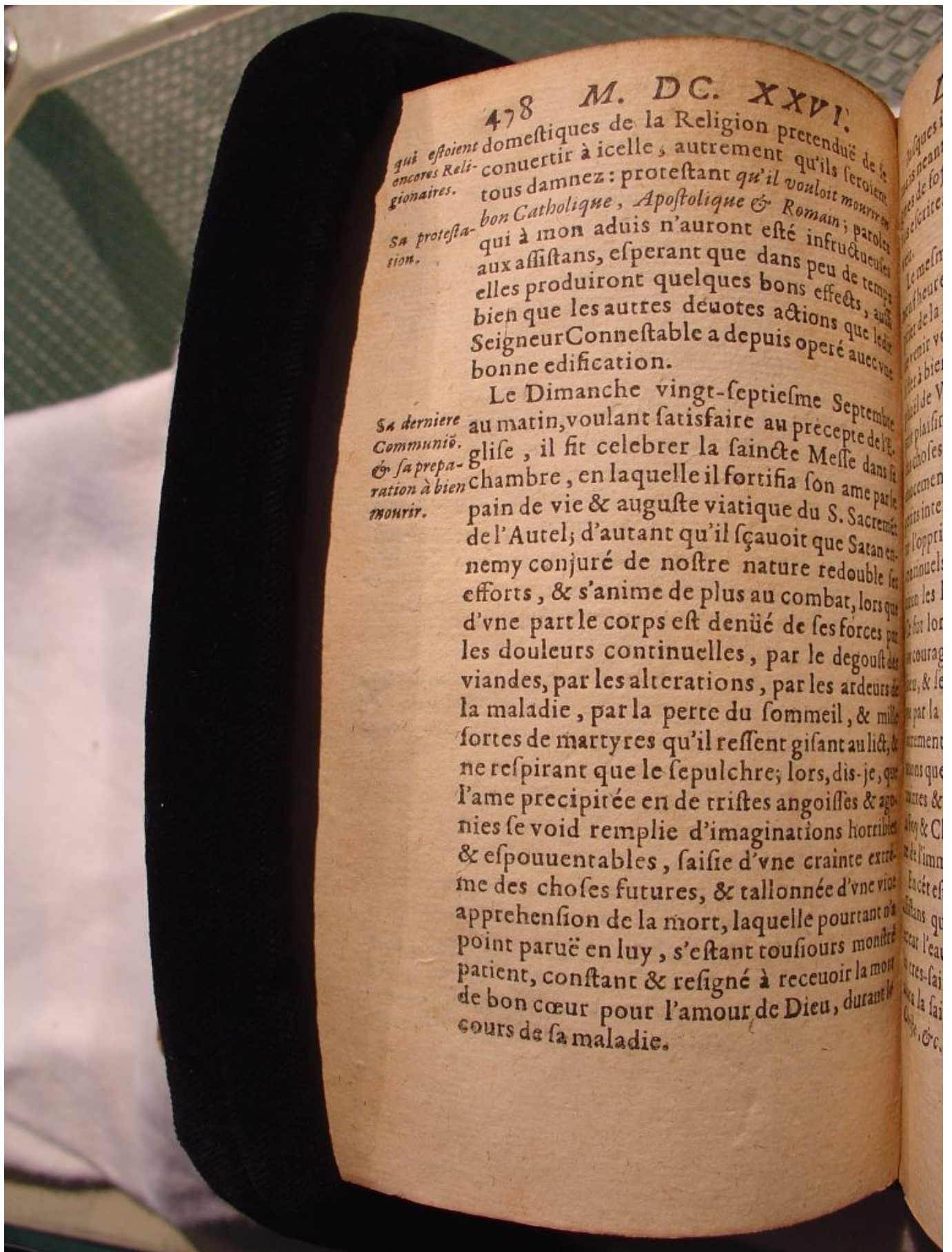


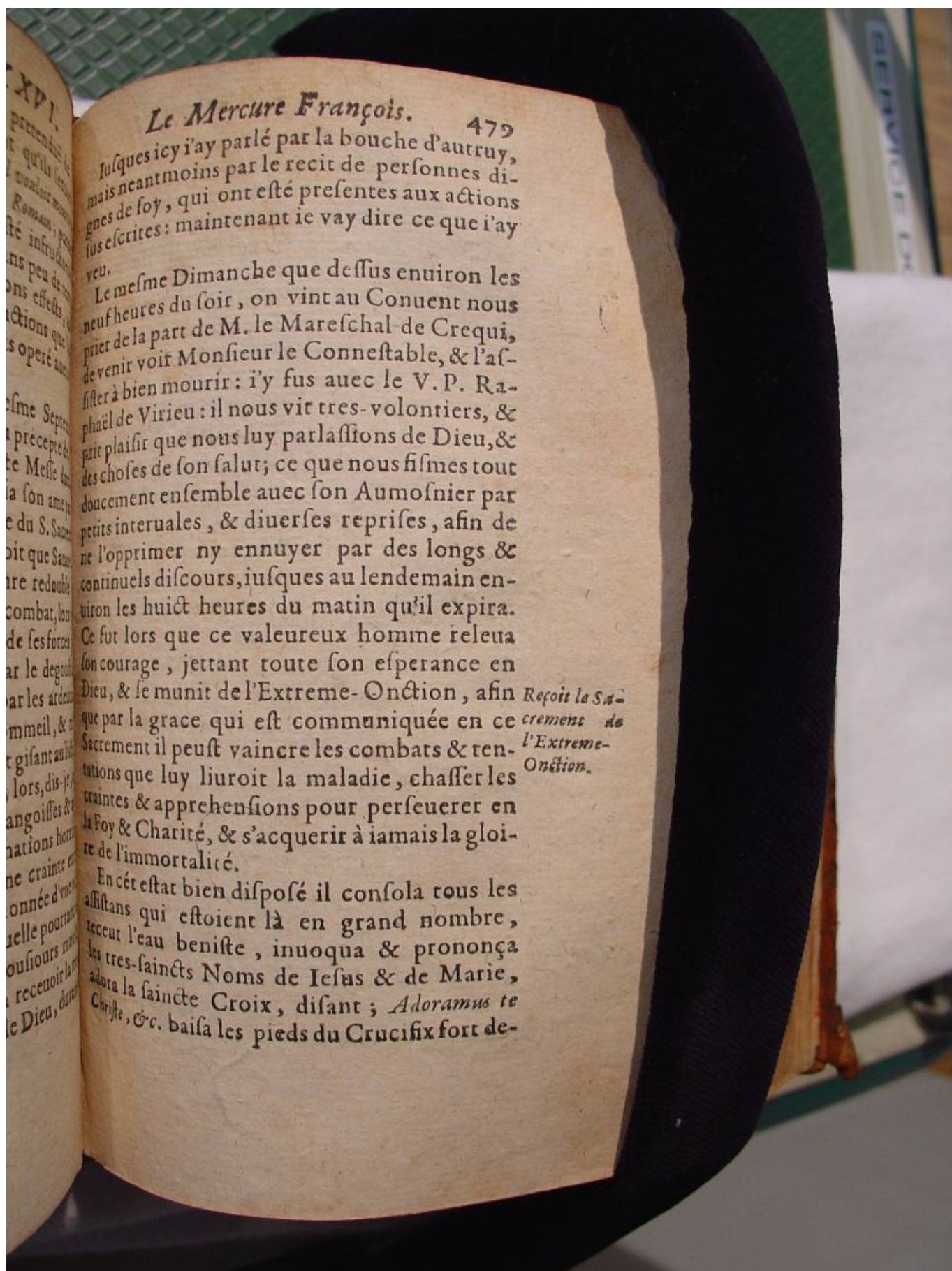
1626_477.jpg



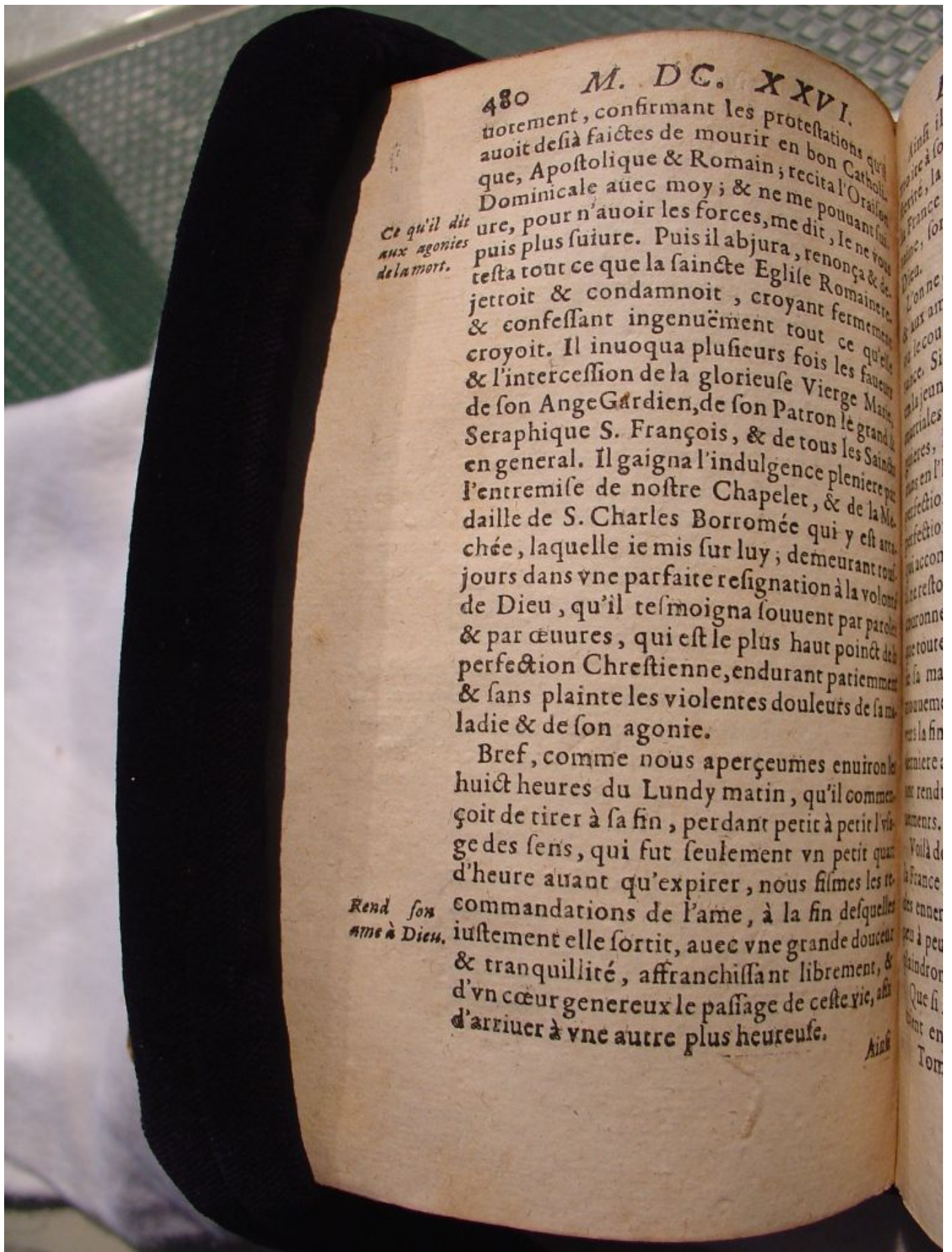
1626_478.jpg



1626_479.jpg



1626_480.jpg



480 M. DC. XXVI.

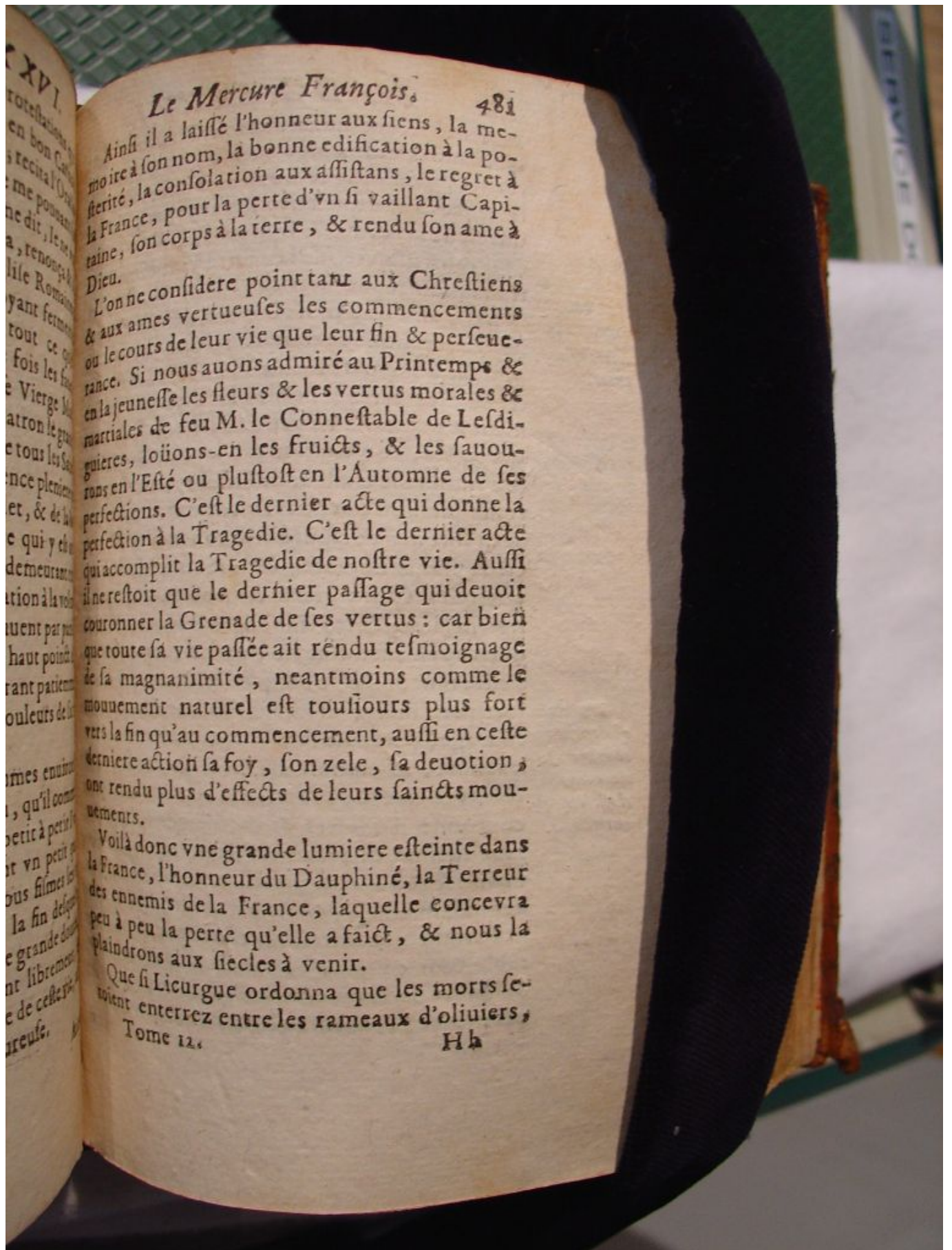
*Ce qu'il dit
aux agonies
de la mort.*

tiotement, confirmant les protestations qu'il
auoit desjà faictes de mourir en bon Catholi-
que, Apostolique & Romain; recital l'Oraison
Dominicale auec moy; & ne me pouuant sur-
ure, pour n'auoir les forces, me dit, Je ne vous
puis plus suiure. Puis il abjura, renonça & de-
testa tout ce que la sainte Eglise Romaine re-
jettoit & condamnoit, croyant fermement
& confessant ingenuëment tout ce qu'elle
croyoit. Il inuoca plusieurs fois les faueurs
& l'intercession de la glorieuse Vierge Marie
de son Ange Gardien, de son Patron le grand
Seraphique S. François, & de tous les Saints
en general. Il gaigna l'indulgence pleniere par
l'entremise de nostre Chapelet, & de la Me-
daille de S. Charles Borromée qui y est at-
chée, laquelle ie mis sur luy; demeurant tou-
jours dans vne parfaite resignation à la volonté
de Dieu, qu'il tesmoigna souuent par paroles
& par œuures, qui est le plus haut point de
perfection Chrestienne, endurent patiemment
& sans plainte les violentes douleurs de sa ma-
ladie & de son agonie.

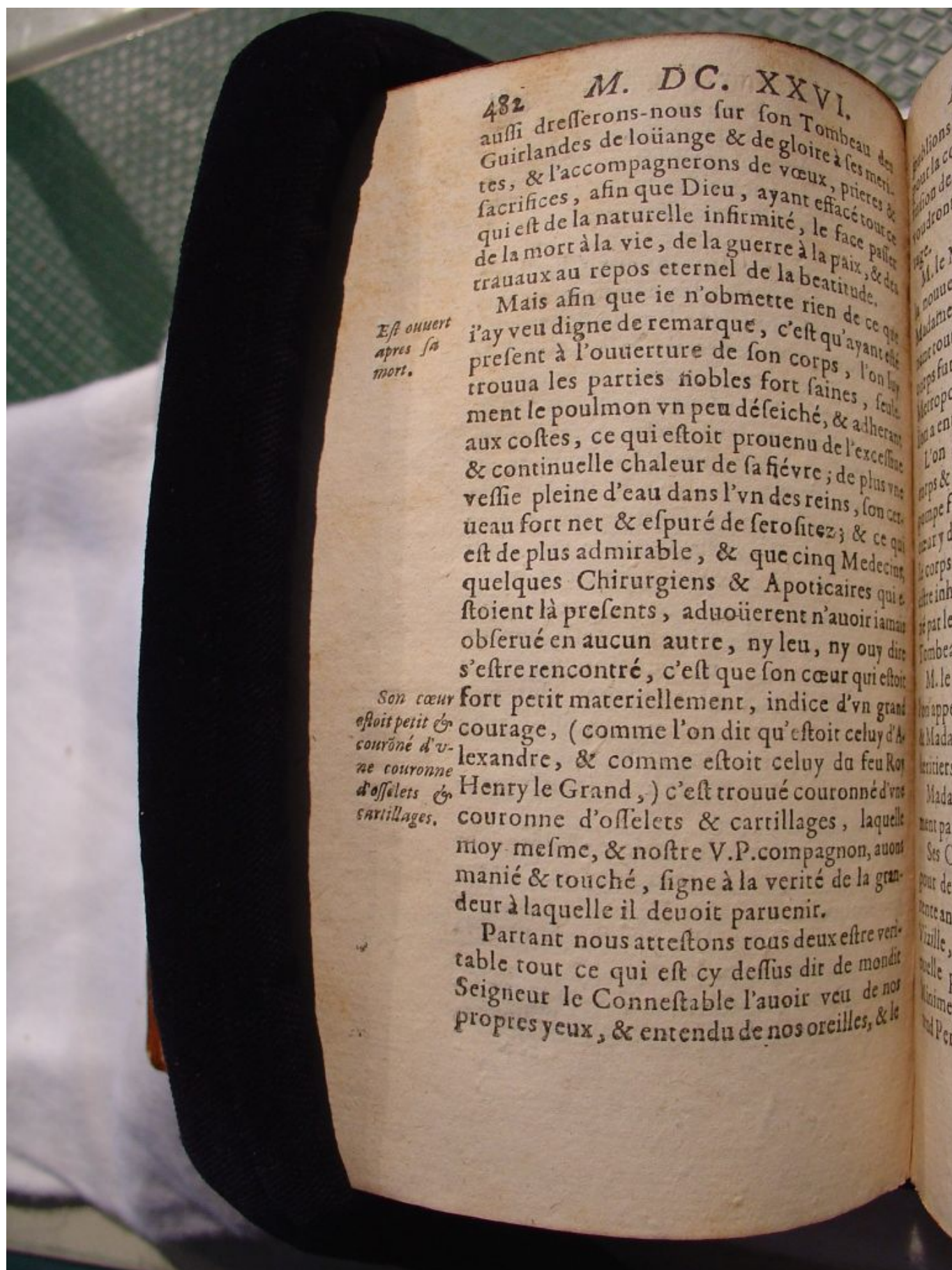
*Rend son
ame à Dieu.*

Bref, comme nous aperçumes enuiron les
huiët heures du Lundy matin, qu'il commen-
çoit de tirer à sa fin, perdant petit à petit l'usa-
ge des sens, qui fut seulement vn petit quart
d'heure auant qu'expirer, nous fismes les re-
commandations de l'ame, à la fin desquelles
iustement elle sortit, avec vne grande douceur
& tranquillité, affranchissant librement, &
d'vn cœur genereux le passage de ceste vie, afin
d'arriuer à vne autre plus heureuse.

1626_481.jpg



1626_482.jpg



482 M. DC. XXVI.

aussi dresserons-nous sur son Tombeau des Guirlandes de louïange & de gloire à ses merites, & l'accompagnerons de vœux, prieres & sacrifices, afin que Dieu, ayant effacé tout ce qui est de la naturelle infirmité, le face passer de la mort à la vie, de la guerre à la paix, & de travaux au repos eternal de la beatitude.

Est ouuert apres sa mort.

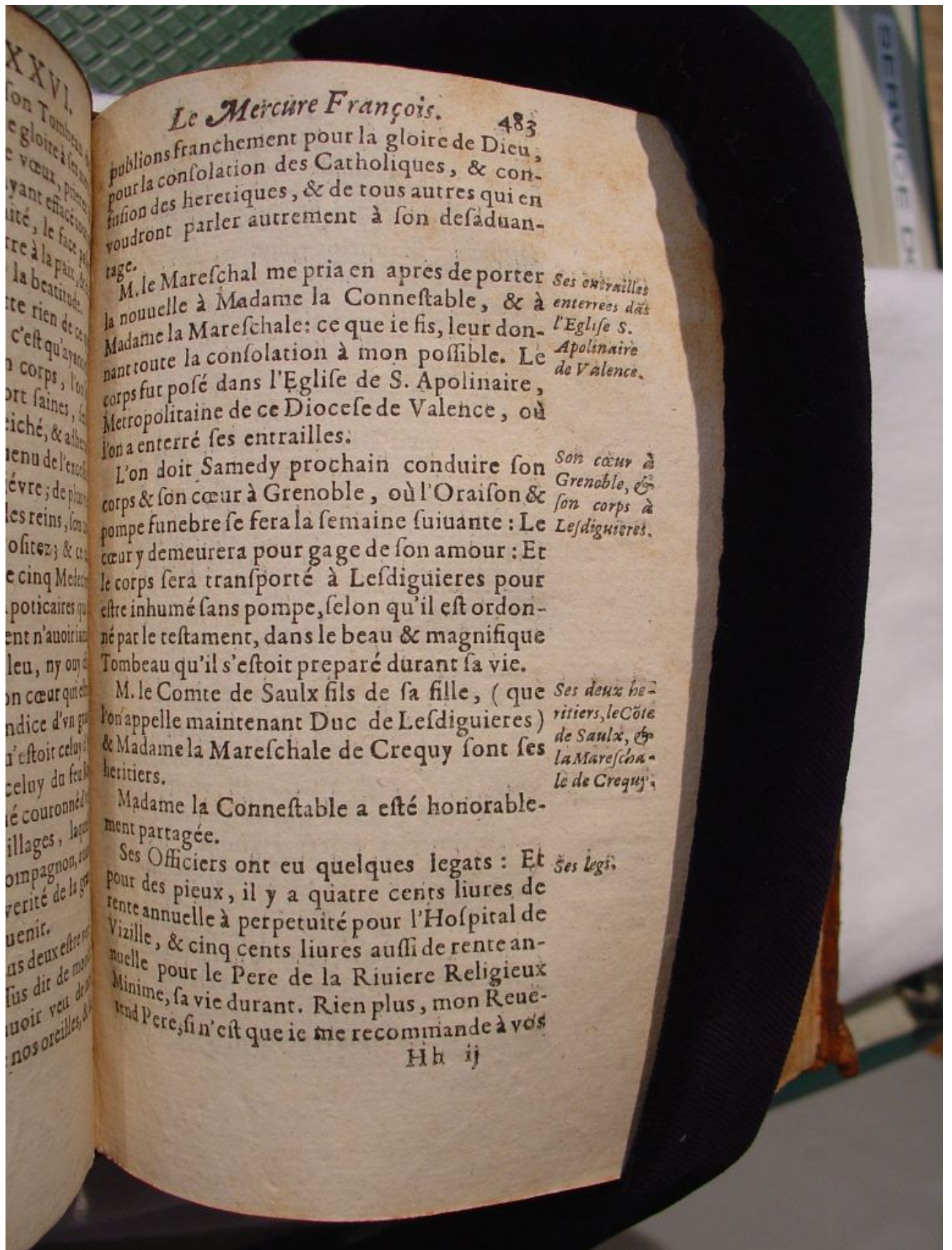
Mais afin que ie n'obmette rien de ce que j'ay veu digne de remarque, c'est qu'ayant été present à l'ouuerture de son corps, l'on trouua les parties nobles fort saines, l'on trouua le poulmon vn peu deseiché, & adherant aux costes, ce qui estoit prouenu de l'excessive & continuelle chaleur de sa fièvre; de plus vne vessie pleine d'eau dans l'vn des reins, son cœueu fort net & espuré de serositez; & ce qui est de plus admirable, & que cinq Medecins, quelques Chirurgiens & Apoticaire qui estoient là presents, aduoüerent n'auoir iamais obserué en aucun autre, ny leu, ny ouy dire s'estre rencontré, c'est que son cœur qui estoit

Son cœur estoit petit & couronné d'une couronne d'osselets & cartillages.

fort petit materiellement, indice d'vn grand courage, (comme l'on dit qu'estoit celuy d'Alexandre, & comme estoit celuy du feu Roy Henry le Grand,) c'est trouué couronné d'une couronne d'osselets & cartillages, laquelle moy mesme, & nostre V.P. compagnon, auons manié & touché, signe à la verité de la grandeur à laquelle il deuoit paruenir.

Partant nous attestons tous deux estre veritable tout ce qui est cy dessus dit de mondit Seigneur le Connestable l'auoir veu de nos propres yeux, & entendu de nos oreilles, & le

1626_483.jpg



Le Mercure François. 483

publions franchement pour la gloire de Dieu, pour la consolation des Catholiques, & confusion des heretiques, & de tous autres qui en voudront parler autrement à son desadvantage.

M. le Marechal me pria en apres de porter la nouvelle à Madame la Connestable, & à Madame la Mareschale: ce que ie fis, leur donnant toute la consolation à mon possible. Le corps fut posé dans l'Eglise de S. Apolinaire, Metropolitaine de ce Diocese de Valence, où l'on a enterré ses entrailles.

Ses entrailles enterrees dans l'Eglise S. Apolinaire de Valence.

L'on doit Samedy prochain conduire son corps & son cœur à Grenoble, où l'Oraison & pompe funebre se fera la semaine suiivante: Le cœur y demeurera pour gage de son amour: Et le corps sera transporté à Lesdiguieres pour estre inhumé sans pompe, selon qu'il est ordonné par le testament, dans le beau & magnifique Tombeau qu'il s'estoit preparé durant sa vie.

Son cœur à Grenoble, & son corps à Lesdiguieres.

M. le Comte de Saulx fils de sa fille, (que l'on appelle maintenant Duc de Lesdiguieres) & Madame la Mareschale de Crequy sont ses heritiers.

Ses deux heritiers, le Côte de Saulx, & la Mareschale de Crequy.

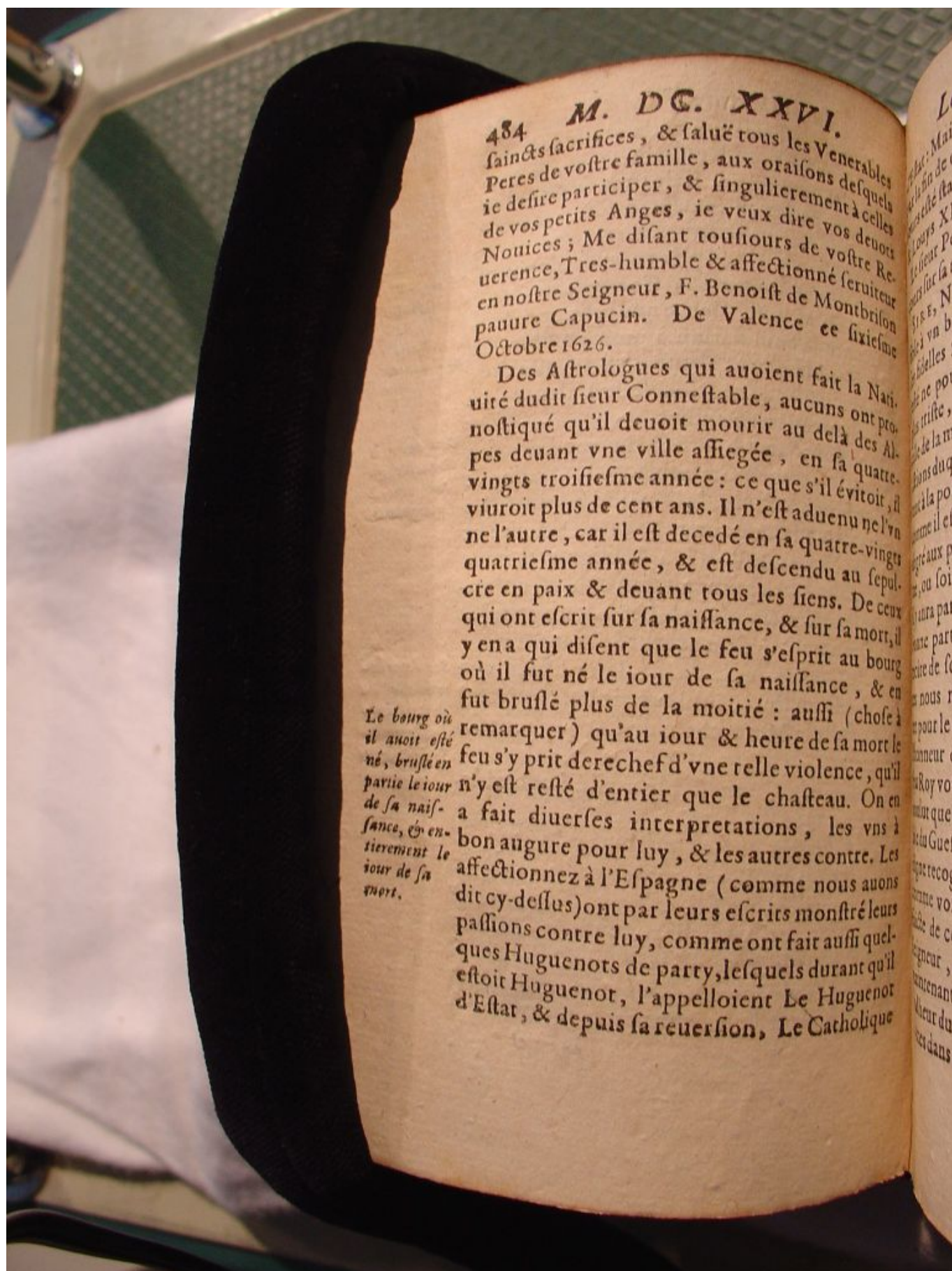
Madame la Connestable a esté honorablement partagée.

Ses Officiers ont eu quelques legats: Et pour des pieux, il y a quatre cents liures de rente annuelle à perpetuité pour l'Hospital de Vizille, & cinq cents liures aussi de rente annuelle pour le Pere de la Riviere Religieux Minime, sa vie durant. Rien plus, mon Reueud Pere, si n'est que ie me recommande à vos

Ses legats.

Hh ij

1626_484.jpg



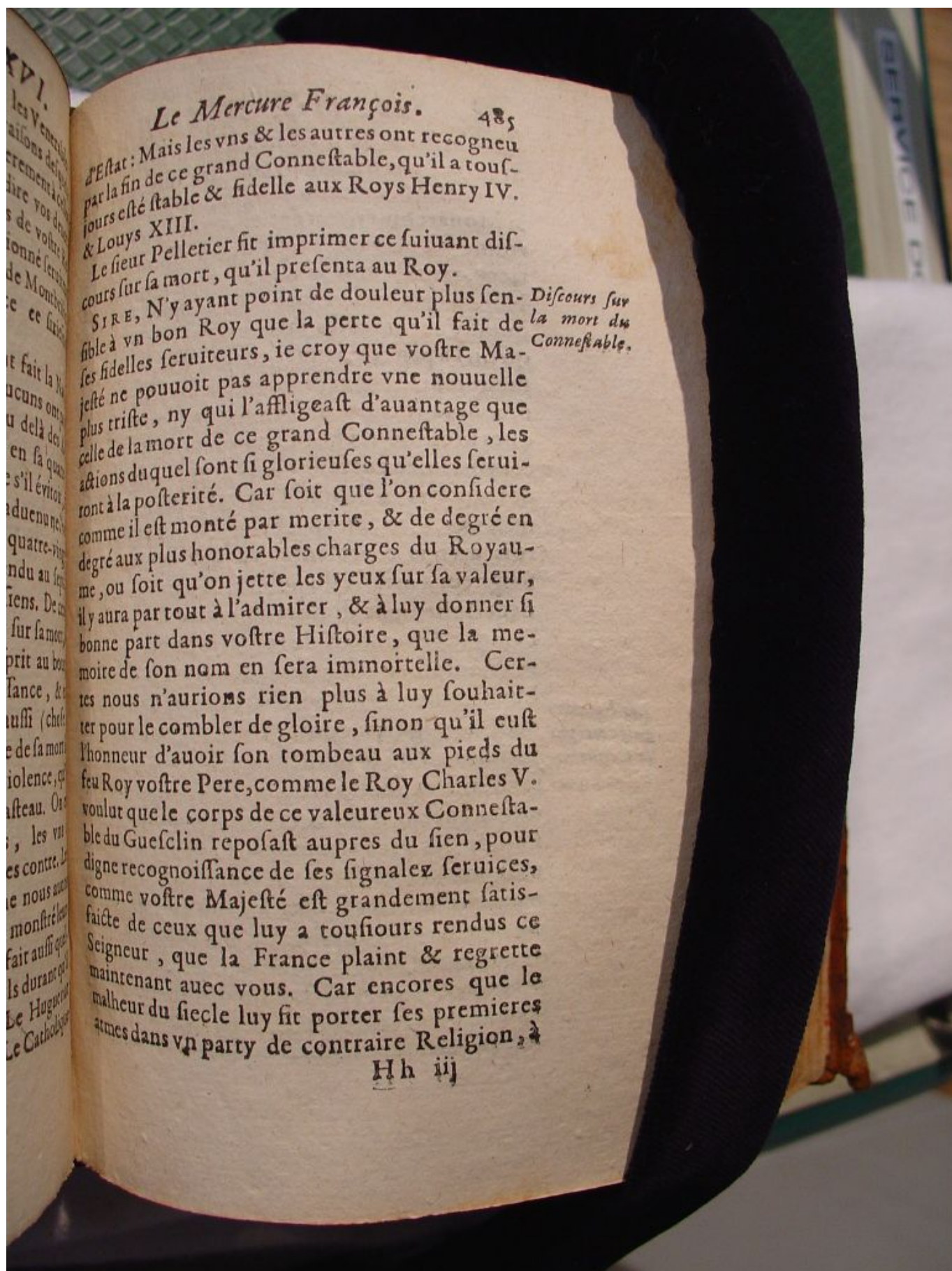
484 M. DC. XXVI.

saincts sacrifices, & saluë tous les Venerables Peres de vostre famille, aux oraisons desquelles ie desire participer, & singulierement à celles de vos petits Anges, ie veux dire vos deuors Nouices; Me disant tousiours de vostre Reuerence, Tres-humble & affectionné seruiteur en nostre Seigneur, F. Benoist de Montbrison pauvre Capucin. De Valence ce sixiesme Octobre 1626.

Des Astrologues qui auoient fait la Natiuité dudit sieur Connestable, aucuns ont pronostiqué qu'il deuoit mourir au delà des Alpees deuant vne ville assiegée, en sa quatre-vingts troisieme année: ce que s'il éuitoit, il viuroit plus de cent ans. Il n'est aduenu ne l'un ne l'autre, car il est decedé en sa quatre-vingts quatrieme année, & est descendu au sepulchre en paix & deuant tous les siens. De ceux qui ont escrit sur sa naissance, & sur sa mort, il y en a qui disent que le feu s'esprit au bourg où il fut né le iour de sa naissance, & en fut bruslé plus de la moitié: aussi (chose à remarquer) qu'au iour & heure de sa mort le feu s'y prit derechef d'une telle violence, qu'il n'y est resté d'entier que le chasteau. On en a fait diuerses interpretations, les vns à bon augure pour luy, & les autres contre. Les affectionnez à l'Espagne (comme nous auons dit cy-dessus) ont par leurs escrits monstré leurs passions contre luy, comme ont fait aussi quelques Huguenots de party, lesquels durant qu'il estoit Huguenot, l'appelloient Le Huguenot d'Estat, & depuis sa reuersion, Le Catholique

Le bourg où il auoit esté né, bruslé en partie le iour de sa naissance, & entièrement le iour de sa mort.

1626_485.jpg



Le Mercure François.

485

d'Etat : Mais les vns & les autres ont recogneu par la fin de ce grand Conestable, qu'il a tousiours esté stable & fidelle aux Roys Henry IV. & Louys XIII.

Le sieur Pelletier fit imprimer ce suiuant discours sur sa mort, qu'il presenta au Roy.

SIRE, N'y ayant point de douleur plus sensible à vn bon Roy que la perte qu'il fait de ses fidelles seruiteurs, ie croy que vostre Majesté ne pouuoit pas apprendre vne nouvelle plus triste, ny qui l'affligeast d'auantage que celle de la mort de ce grand Conestable, les actions duquel sont si glorieuses qu'elles seruiron t à la posterité. Car soit que l'on considere comme il est monté par merite, & de degré en degré aux plus honorables charges du Royaume, ou soit qu'on jette les yeux sur sa valeur, il y aura par tout à l'admirer, & à luy donner sa bonne part dans vostre Histoire, que la memoire de son nom en sera immortelle. Certes nous n'aurions rien plus à luy souhaiter pour le combler de gloire, sinon qu'il eust l'honneur d'auoir son tombeau aux pieds du feu Roy vostre Pere, comme le Roy Charles V. voulut que le corps de ce valeureux Conestable du Guesclin reposast aupres du sien, pour digne recognoissance de ses signalez seruices, comme vostre Majesté est grandement satisfaicte de ceux que luy a tousiours rendus ce Seigneur, que la France plaint & regrette maintenant avec vous. Car encores que le malheur du siecle luy fit porter ses premieres atmes dans vn party de contraire Religion,

Discours sur la mort du Conestable.

H h iij

1626_486.jpg

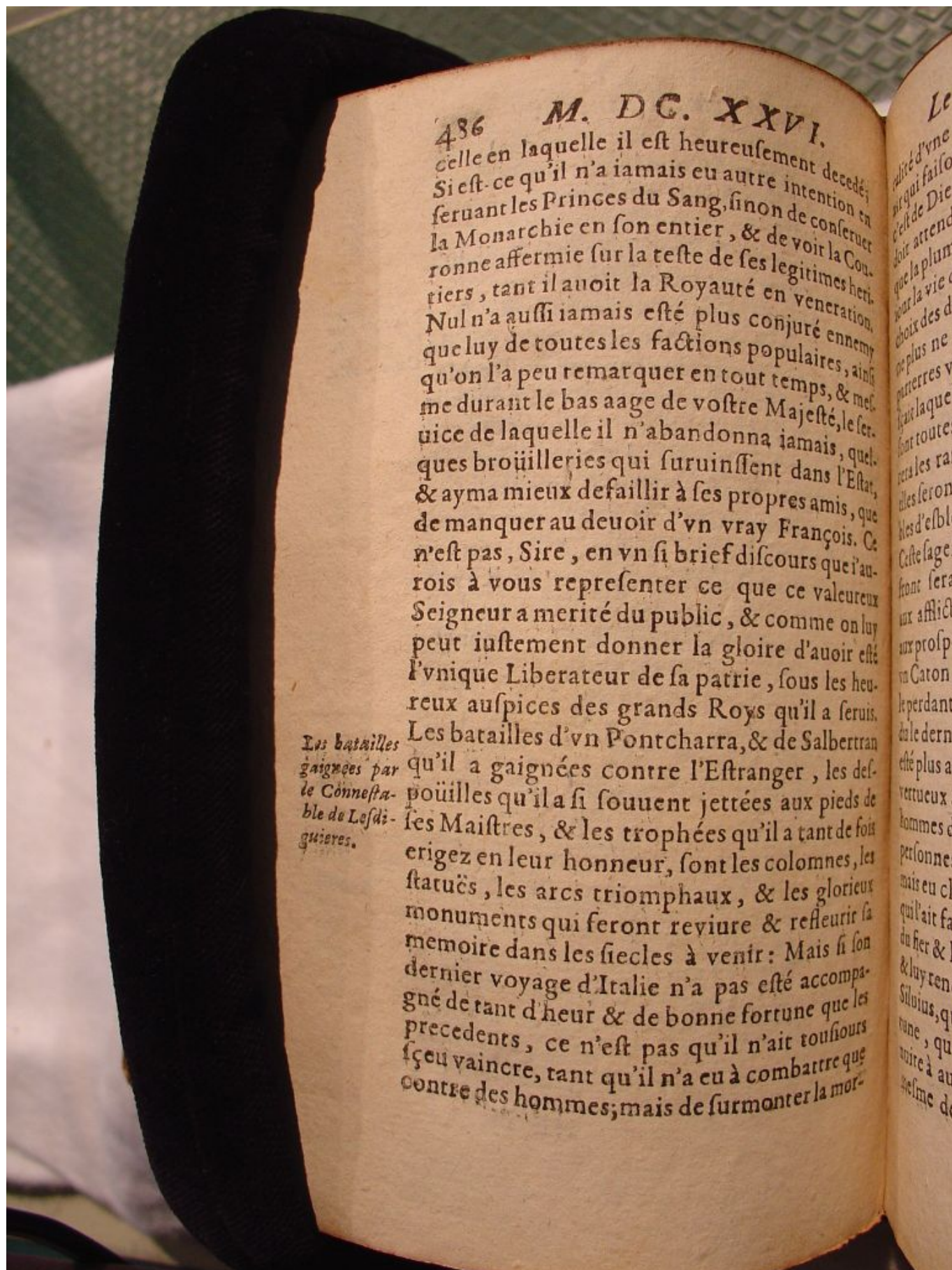


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan